

# -AIDE-MÉMOIRE

## BUREAU DES DÉLÉGUÉS

### DU 20 MARS 2024

Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491  
Télé : 450-659-8743

#### 1. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Rougeole :**
  - La documentation reçue de toutes parts (MEQ, CSS, CIUSS etc.) est répertoriée sur le site de L'APL [[Comités / SST : Santé et sécurité du travail](#)].
  - Pour toutes questions supplémentaires, inviter vos collègues à communiquer avec Sophie Hébert ou Hélène Renaud de L'APL au 450-659-5491 ou par courriel au [z27\\_lignery@aplsq.net](mailto:z27_lignery@aplsq.net).

#### 2. AFFECTATION – NOMINATIONS ET ANNEXES

- Au secondaire :**  
Faire des propositions en CPE pour la nomination des personnes enseignantes ayant les rôles d'enseignant ressource ou soutien ainsi que pour déterminer l'organisation des allocations des GCPF fermés (utiliser les annexes au besoin- **À venir**).
- Tous les secteurs concernés**  
Faire des propositions pour l'utilisation des sommes des annexes 49a, 49 b, 68, 69, 87 et 90 (annexes à venir).

#### 3. AFFECTATION – Dates à mettre à l'agenda

- RELO ÉCOLE :** du 8 au 16 mai 2024 :
- Rencontre préparatoire de L'APL - primaire** → Le lundi 6 mai 2024 à 16h45 au bureau de L'APL. Champs 01 (adaptation scolaire au primaire), 02 (préscolaire) et 03 (primaire général).
- Rencontre préparatoire de L'APL – Secondaire, FP et EDA** → Le mardi 7 mai 2024 à 16h45 au bureau de L'APL. Tout le secondaire, le champ 01 au secondaire, FP et EDA.
- BASSIN CENTRE DE SERVICES :**
- Rencontre préparatoire de L'APL** → le mardi 28 mai 2024 à 17h00 au bureau de L'APL.
- Bassin CSS** → le mercredi 29 mai 2023 à 17h.
- Inviter les personnes concernées à consulter le [Communiqué APL #15](#) et le Communiqué APL # [16](#) / [16 a](#) / [16 b](#).

#### 4. 5 À 7 FAMILIAL - LE MERCREDI 24 AVRIL AU CENTRE ISATIS DE ST-CONSTANT

- Inviter les personnes enseignantes désireuses de participer à l'activité à s'inscrire ([Voir la feuille d'inscription](#)). Les précisions de l'activité sont inscrites sur [L'INFO APL # 09](#).
- Les inscriptions se dérouleront du 20 mars au 12 avril (Les feuilles d'inscription seront distribuées dans les écoles et les centres dans la semaine du 18 mars). **Date limite le 12 avril 2024.**
- Retourner la feuille d'inscription à L'APL **au plus tard le 15 avril à 16h** ([z27\\_lignery@aplsq.net](mailto:z27_lignery@aplsq.net)).

#### 5. INFORMATION

- Tirage « Cartes cadeaux du marchand-épicerie Métro » :**
  - Inviter les collègues à prendre connaissance des détails du tirage → [A2324-BD-39](#).
  - Inviter les collègues, membres de L'APL, à s'inscrire au tirage :
    - En cliquant sur le lien : <https://forms.office.com/r/bcQppicSU6>;
    - En cliquant sur le bouton « [inscriptions](#) » de la page d'accueil du site de L'APL ([www.lignery.ca](http://www.lignery.ca));
    - En utilisant le code QR. →



- Calculateur salarial de la CSQ :**
  - Inviter les collègues à utiliser le [calculateur](#) pour découvrir l'impact monétaire de l'entente en quelques clics.
  - Déplacement vers la droite autour du 140<sup>e</sup> jour de l'année/Déplacement vers le bas en début d'année scolaire. une
  - Pour meilleure compréhension du fonctionnement de l'échelle de traitement, inviter les collègues à consulter le **VERSO** du [Communiqué APL # 6](#) du mois d'août 2023.

**Verso →**

- [Clause 6-4.02](#) : Nombre de jours requis pour une personne enseignante régulière temps plein (permanent ou en voie de permanence).
- [Clause 6-4.03](#) : Nombre de jours requis pour une personne enseignante à temps partiel.

**Éclipse solaire du 8 avril 2024 :**

- Le CSS a transmis de l'information concernant le déroulement de la journée pendant l'éclipse du 8 avril. Les directions d'établissements devraient planifier le tout avec l'équipe-école.
- Sites pouvant être utiles :  
[Éclipse solaire totale | CSSDGS \(gouv.qc.ca\)](#)  
[Se préparer à l'éclipse solaire totale du 8 avril 2024 au Québec | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)
- Pour toutes questions concernant ce sujet, inviter vos collègues à communiquer avec L'APL au-450-659-5491 ou par courriel au z27\_lignery@aplcsq.net.

**Modification du Régime pédagogique :**

- Consulter le document [A2324-BD-37](#) pour connaître les éléments essentiels des modifications apportées au *Régime pédagogique en lien avec les journées de grève*.

**Mesure 30361 – Libération des enseignants pour l'utilisation du service de psychoéducation, Répét-transit et intégration GADSP :**

- Rappeler aux collègues enseignants qu'il est possible de se faire libérer pour faciliter les communications et optimiser les transitions lorsqu'un élève bénéficie du service de psychoéducation, du service « Répét-transit » ou qu'un des élèves vit une intégration en classe régulière.

***Merci!***